

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 2556

présenté par

Mme Blin, M. Dive, M. Bazin, Mme Bonnard, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Dubois,
Mme DUBY-MULLER, M. Forissier, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel, Mme Périgault, M. Jean-
Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.